

LA FEUILLE DE CHARMES

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO

Evolution du tri des déchets

Rencontre avec l'ONF

Nos artisans à l'honneur

Vie associative



JEAN-LUC STAROSSE

Carpiniennes, Carpiens,

Les vacances estivales sont maintenant rangées au rayon des souvenirs, nous avons tous retrouvé les activités qui structurent notre quotidien.

J'espère que vous aurez pu profiter de cette période de repos pour vous ressourcer ou tout simplement vous reposer malgré la chaleur écrasante de cet été qui a battu des records sur notre territoire.

Pendant la période estivale, les travaux d'isolations ont été réalisés dans la salle du secrétariat de mairie. Nous en attendons un gain substantiel sur la consommation de gaz pour le chauffage. Nous avons profité des travaux pour modifier l'entrée du secrétariat qui se fait dorénavant par la porte en bois sur le côté du bâtiment. Le conseil municipal a participé aux travaux (peinture et parquet), ce qui a permis d'économiser quelques milliers d'euros sur notre budget.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie seront quant à elles modifiées à partir du 17 octobre 2022. Le lundi l'ouverture se fera de **8h15 à 12h et le jeudi de 8h15 à 18h30**.

L'entreprise EIFFAGE a commencé les travaux rues du Han et des Mulsons, la fin de chantier est prévue pour fin octobre. Les riverains ont demandé au Conseil municipal de modifier le sens de circulation du chemin des Mulsons, proposition qui a été validée au conseil municipal du 19 septembre. La modification du sens de circulation se fera après la fin des travaux.

Depuis 3 ans maintenant, la municipalité et la communauté de communes Terres Toulaises travaillent ensemble sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal. Ce PLUI se substituera à notre PLU communal qui avait été validé en 2004.

Du nouveau concernant le tri de nos déchets, à partir de janvier 2023, la collecte se fera toutes les deux semaines. Pour celles et ceux que cette nouvelle disposition pourrait gêner, il vous est possible de changer votre bac pour un plus gros gratuitement. Cette modification est à demander à la CC Terres Toulaises. Le nouveau bac sera livré à votre domicile en échange de l'ancien.

Le tri de nos emballages sera lui aussi amélioré, car nous séparerons les emballages fibreux

(cartons, cartonnettes, papiers) de nos emballages non fibreux (pots et emballages en plastique, cannettes, ...).

Notre site de point d'apport volontaire sera modifié pour collecter ces déchets. Une campagne d'information sera lancée afin de bien assimiler cette nouvelle méthode de tri plus vertueuse pour notre environnement car plus efficace pour le recyclage des déchets.

Voilà pour les informations concernant notre village.

Soyez nombreux à participer aux actions de fin d'année proposées par les associations de notre village, elles vous procureront, j'en suis sûr, de la joie et le bonheur de nous retrouver ensemble.

VIE MUNICIPALE

Rencontre avec l'ONF



Samedi 8 Octobre le conseil municipal a invité Ambre Martinez, agent ONF pour une présentation de la gestion réalisée sur la forêt communale de Charmes-la-côte.

13 carpiens sont donc venus en apprendre plus ou découvrir différemment les bois que beaucoup connaissent à travers leur promenade. Ils ont pu ainsi apprendre que celle-ci présente une belle diversité et qu'elle présente un intéressant potentiel de résistance aux sécheresses, précieux dans un contexte de changement climatique. Ambre Martinez a expliqué le principe du martelage qui consiste à marquer les arbres à couper. Ceux-ci sont marqués d'un trait rouge de biais. Depuis quelques années les méthodes ont évolué et le nombre d'arbres marqués est plus faible. Cette évolution s'adapte au contexte de changement climatique et permet de minimiser l'apport de lumière et de diminuer la mortalité par sécheresse de la régénération. L'objectif du martelage est de favoriser des tiges d'avenir (marqués par un trait bleu encerclant le tronc) dont notamment l'érable champêtre. Celui-ci naturellement présent sur la forêt de Charmes-la-côte possède une bonne résistance à la sécheresse.

Les tiges d'avenir ne sont pas forcément les arbres qui vont avoir une bonne croissance mais ils peuvent permettre la régénération de l'espèce. Pour donner encore plus de chance à ses tiges d'avenir il sera demandé aux affouagistes de déposer la charbonnette (bois de diamètre inférieur à 7cm) au pied des arbres que l'on veut favoriser.

L'augmentation de la diversité est donc recherchée. En effet naturellement se sont les hêtres et les charmes qui se développent sur la forêt mais ces espèces sont sensibles au réchauffement climatique.

La finalité de ce travail de gestion est donc de permettre l'adaptation aux changements climatiques mais également d'augmenter la diversité des espèces d'arbres pour augmenter la diversité de faune et flore de la forêt. Sur les parcelles exploitées des cloisonnements sont mis en place. Ceux-ci représentent 20% de la surface exploitées. Ils sont nécessaires pour le passage d'engins afin de localiser les tassements qui altèrent les sols. Il est rappelé que le non-respect des cloisonnements par les affouagistes est amendable. La visite forestière s'est poursuivie jusqu'à un arbre discret mais de grande valeur, un cormier (*Sorbus domestica*). Cet arbre naturellement rare et un atout face au changement climatique car résistant à la sécheresse. Une réflexion pourrait être menée pour réaliser une plantation de cette espèce sur la commune. La balade s'est terminée par la visite d'un hêtre impressionnant et dont la taille est un véritable atout pour les jeunes arbres se développant à proximité. La gestion favorise la régénération naturelle lorsqu'elle est possible. La plantation est un dernier recours lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions. L'intervention humaine doit être le plus petit possible et s'inspirer de la nature.

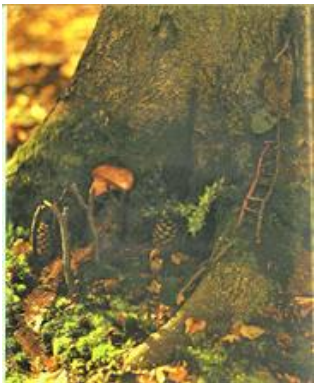


Commission environnement

SENTIER DE BALADE

Le groupe de travail sur le sentier s'est réuni vendredi 14 Octobre. Au programme : réflexion sur le contenu du panneau d'informations qui sera installé à la fontaine du Renard, propositions de noms pour le sentier, échanges d'idées sur la balisage et planning de travaux. Les bénévoles ont prévu de se réunir les samedi 22 Octobre et samedi 29 Octobre à 9h pour continuer les travaux d'ouverture du sentier. Si vous souhaitez participer pour pouvez écrire à l'adresse suivante : comenvironnement54113@gmail.com

ANIMATION BIBLIOTHEQUE



Vous voulez construire une maison pour les elfes ou faire des tapis magnifiques ? Nous vous invitons à venir nous rejoindre le

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

A 14H

DEVANT LA BIBLIOTHEQUE

Nous vous emmènerons dans la forêt afin de ramasser les matériaux nécessaires. N'empORTEZ rien avec vous le but étant d'utiliser ce que nous allons trouver sur place. Ouvert à tous, petits et grands, à partir de 5 ans. Selon la météo, merci de vous équiper ! Des coupons d'inscription seront distribués dans vos boites aux lettres.



VIE CITOYENNE

En 2023, le tri et la collecte des déchets évoluent



A partir du 1er janvier 2023, pour l'ensemble des communes Terres Toulouses, le tri des recyclables se fera séparément : d'un côté les papiers/cartons/cartonnettes et de l'autre les emballages. La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, quant à elle, passera à une semaine sur deux.

Un petit effort pour chacun, mais qui, à l'échelle du territoire, fait toute la différence.

En triant séparément certains déchets recyclables, on limite les frais pour la collectivité puisque ce geste de tri est effectué par l'habitant (et non par un prestataire). Et dans un contexte d'augmentation des coûts de traitement et des taxes* (voir « Terres Toulouses, le Mag » – juin 2022), c'est une source d'économie qui, ajoutée à la diminution du nombre de collectes d'ordures ménagères, permettra de limiter la répercussion de ces hausses sur la facture de chaque foyer.

A vos marques... Prêt(e)s ? Triez !

Au point d'apport volontaire bleu : papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes et cartons bruns (découpés en morceaux de moins de 40 cm).

Ces nouveaux équipements vont prochainement être implantés sur chaque point tri du territoire. Dès leur mise en place sur votre commune, il vous sera possible d'adopter les bons gestes sans attendre le 1er janvier.

Au point d'apport volontaire jaune (ou sacs jaunes pour les communes concernées) : emballages et flaconnages plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets et films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métal et aluminium

Une raison de + de s'y mettre : collecter séparément papiers, journaux, magazines, cartons et cartonnettes assure un meilleur recyclage car ces matériaux risquent moins d'être souillés par d'éventuels restes alimentaires.



Papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes et cartons bruns (découpés en morceaux de moins de 40 cm).



Emballages et flaconnage plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets et films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métal et aluminium

Etat civil

Naissance :

Marius ANCELIN né le 7 Octobre 2022, fils de M. David ANCELIN et Mme Manon SAINTOT domiciliés au 18 rue du progrès.

Nouveaux habitants :

Bienvenue à M. URBAIN Au 36 rue du progrès et à Mme Véronique BENARROCH et M. Olivier MARTIN au 29 rue du progrès.

Vous avez des bulbes ou des graines de plantes en trop. Partagez-les et déposez-les dans les boites prévues à cet effet devant la mairie. Ils serviront à étoffer les massifs au printemps.



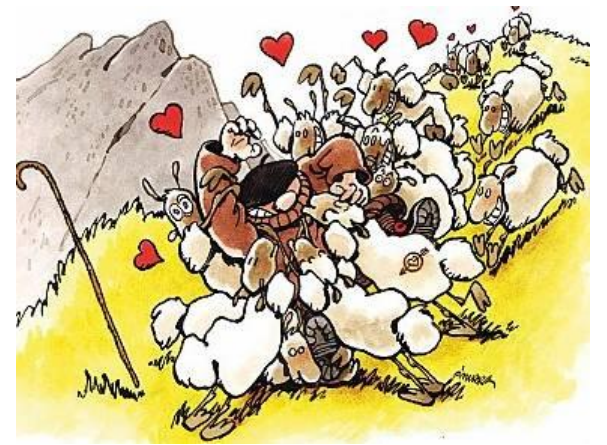
Brioche de l'amitié



Samedi 8 Octobre 2022, 76 brioche de l'amitié ont été vendues représentant un total de 370€ collectés pour l'AEIM-Adapei 54. Cette année, les bénéfices de l'Opération Brioche 2022 permettront de prévenir les situations d'épuisement des familles et des personnes en situation de handicap par le financement de prestations de répit. Ainsi, ce seront des milliers d'heures de prestations de vacances et de loisirs, de soutien à domicile qui pourront être proposées aux familles.

Petite histoire de Charmes-la-côte

Le village de CLC faisait partie autrefois du duché de Lorraine ; il relevait du baillage de Commercy et de la prévôté de Gondreville. Son origine n'est pas bien connue : il semble certain que l'ancienne chapelle de Saint Florentin, détruite au commencement du siècle dernier a été le noyau autour duquel s'est formé le village actuel. A une époque très éloignée, les habitants de nos contrées vivaient de la vie pastorale. A un moment donné, ils se seraient fixés au pays, auraient construit quelques misérables cabanes et la chapelle de St Florentin patron des bergers. Autour, les bénédictins de St Mansuy auraient érigé une abbaye, au lieu dit « La Moinerie » car ils pouvaient mettre utilement à profit le flanc du coteau si bien exposé pour



la culture de la vigne. Les archives ne remontent qu'à l'année 1726 et les registres de l'état civil à 1714. Charmes la Côte comme la plupart des localités de notre région, a eu terriblement à souffrir de l'invasion des Suédois au XVIIe siècle. Le village, en parti saccagé, détruit, ses habitants massacrés et dispersés, à la fin de la guerre de 30 ans, ne comptait plus que 26 chefs de famille. Depuis, il s'est accru et a prospéré : en 1815, la population était de 615 âmes. (Extrait du document de M. Loppinet à disposition pour lecture sur place à la bibliothèque municipale La Côtelit)



Nos artisans à l'honneur

Charles KLEIN - Brasserie des Côtes Tuloises

J'ai grandi en Meuse à Verdun et ses alentours avant de venir faire mes études à Nancy dans le domaine de la santé au travail, puis le social. Nous avons posé nos valises à Charmes la Côte avec Sophie en 2017 pour y fonder notre petite famille. J'ai installé la brasserie dans notre garage en 2018 après quelques années de brassage amateur et de formations brassicoles. Au démarrage, le projet était de proposer de la bière aux clients du restaurant familiale « La Storia » à Belleville sur Meuse pour accompagner leur repas. La bière artisanale, qui a un processus de fabrication plus long et à des températures plus élevées que la bière industrielle, confère bien plus de saveurs et d'arômes ce qui en fait un potentiel substitut au vin à table. Les accords mets & bière et les températures de service pour déguster ces produits dans les meilleurs conditions sont renseignés sur les étiquettes.

Je brassais en dehors de mon travail d'éducateur, le soir, les week-ends, puis le projet de développer l'activité m'est venu en 2019 du fait de la demande croissante, bien avant que ne surgisse l'épidémie de COVID qui a signifié un coup d'arrêt. J'ai pu redémarrer l'activité en juillet 2021, avec de nouvelles cuves de brassage bien plus grosses, dans notre nouveau local en face de la mairie. En 2021, nous renommions l'entreprise « Microbrasserie des Côtes Tuloises » et nous avons retravaillé nos visuels avec une illustratrice (très très) locale. L'entreprise est en pleine croissance avec 25 hL en 2021, 70 hL en 2022 sauf incident, et avec un objectif en 2023 établi à 120 hL ainsi que le lancement de boissons infusées gazeuses.

On retrouve depuis 2 ans la Charmette au Jardin du Michel à Toul, au festival Rock'n'bock à Maxéville, au Marché de la Truffe à Pulnoy, à la fête du village...

Nous avons une gamme de 10 bières originales et de caractère sur l'année : Bière au pain au mielensemencé avec des levures de bière, au coquelicot et au sureau, au cacao et vanille, aux plantes aromatiques, au houblon frais, au 5 céréales, au raisin... ou plus traditionnel avec la Blonde, la Blanche Citra et l'American Pale Ale (moins amère qu'une IPA). Ces bières sont conditionnées en bouteille de 50 cl, le format idéal pour déguster une pinte, deux demi voire quatre galopins, en carton de 6 ou 12 et en coffret cadeau. Vous pouvez suivre la page sur les réseaux et venir à la brasserie les vendredis après-midi ou sur rendez-vous.



VIE ASSOCIATIVE



ACTIVITES PASSEES DU FOYER RURAL

Le 19 juin, la fête des artisans a rassemblé un grand nombre de visiteurs malgré la chaleur. Un grand merci à tous les artisans, artistes et bénévoles qui ont permis la réussite de ce bel événement.

Les 30 et 31 juillet la fête patronale a réuni les carpieniens. Au programme, manèges, animations musicales et feux d'artifices.

L'Assemblée Générale du 2 Octobre a permis de faire le bilan de l'année passée. De nouvelles activités seront proposées, comme la danse libre ou encore une marche gourmande.

L'équipe du Foyer Rural est heureuse d'accueillir ' nouveaux membres auxquels nous souhaitons la bienvenue : Véronique BENARROCH, Olivier MARTIN, Ludovic MARCHAL et Charles KLEIN qui revient.

Les autres membres du bureau :

Arnaud PANTALEON (Vice-Président), Aude JARRY (Secrétaire), Sophie LORENTZ (Secrétaire-Adjointe), Paula MARCHAL (Trésorière), David LAURRIN, Marie-Charlotte PANTALEON, Isabelle POUSSET, Laurence REY, Valérie STAROSSE, Isabelle DUSSAUCY (Présidente).

Le dimanche 9 octobre, une vingtaine de personnes étaient présentes pour la traditionnelle randonnée d'automne. La balade a été suivie par un apéritif.



MANIFESTATIONS A VENIR

Le 29 Octobre, aura lieu le défilé d'Halloween. Les enfants viendront toquer aux portes pour des bonbons ou un sort. Le mercredi précédent un atelier bricolage permettra de se mettre dans l'ambiance des fantômes, sorcières et autres monstres.

Le 19 Novembre, le repas du beaujolais sera précédé, le mercredi après-midi et le jeudi soir, par des ateliers cuisine pour préparer des amuse-bouche.